

Autrement dit !

Un autre Lot-et-Garonne

Numéro 32 - Mai 2018

SOMMAIRE

L'édito de Guillaume Lepers p.1

Quel avenir pour le Département ?

Actualités p.2

Budget 2018 : fin des ambitions pour le Département !

En direct de Saint-Jacques

Camani a dit...

Parlons concret p.3

La ligne ferroviaire Agen-Perigueux : les élus s'engagent pour son maintien.

Center Parc : changement de législation, quelles conséquences ?

En famille p.4

Michel Pérat : un nouveau conseiller départemental dans l'hémicycle.

La parole à Baya Kherkhach...

www.lavenirensemble.net

L'Avenir ensemble
Pour un nouveau Lot-et-Garonne

Retrouvez-nous sur
Facebook et Twitter

L'édito

Quel avenir pour le Département ?

Le budget 2018 du Conseil Départemental est venu confirmer ce que nous savions déjà : le Département est devenu aujourd'hui une collectivité fragile et impuissante.

Le Conseil Général a été, durant des années, le moteur du développement du Lot-et-Garonne : création de l'agropole, construction des contournements d'Agen, Marmande et Villeneuve, etc. Devenu, le Conseil Départemental, il n'a plus ni les compétences, ni les moyens financiers pour mettre en place de telles infrastructures.

Porter ce regard lucide ne signifie pas enterrer les grands projets indispensables à notre territoire. Bien au contraire, il nous oblige à repenser leurs financements et le rôle que doit jouer le Département dans notre territoire. Or, le Département est-il encore utile pour un espace rural comme le nôtre ?

Avec l'avènement de la grande région, nous avons besoin, plus que jamais, du Département comme échelon intermédiaire pour assurer la proximité avec le citoyen. Le Conseil départemental doit maintenir une politique de proximité privilégiant une logique de partenariat plus que de guichet.

Pour l'aménagement du territoire, il doit devenir animateur de l'initiative locale, le chef d'orchestre d'une action coordonnée des collectivités. C'est ce travail de partenariat qui doit nous permettre de définir les priorités à l'échelle du Lot-et-Garonne et d'exister au sein de la Nouvelle Aquitaine.

Dans ce contexte nouveau, les élus ont la mission de défendre le Lot-et-Garonne et de porter une vision optimiste de l'avenir mais cet optimisme ne se décrète pas. Il s'imagine, il se construit. Il n'y a rien de plus néfaste que l'optimisme béat. Aussi, au delà des beaux discours, le Département doit assumer cette démarche collective pour construire le Lot-et-Garonne de demain.

Guillaume Lepers

Président du groupe L'Avenir ensemble



DR

Editeur : Association l'Avenir ensemble
BP 50116 - 47004 Agen cedex
Dir. de la publication : Guillaume Lepers
Impression : Imprimé en CEE
Tirage : 1500 exemplaires
Toute reproduction interdite, même partielle

Autrement dit !
Un autre Lot-et-Garonne

Soutenez nous !

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

Je souhaite recevoir Autrement dit : par courrier par courriel

Dons à l'ordre de : Association l'Avenir ensemble - BP 50116 - 47004 Agen cedex

En direct de Saint-Jacques

Consultation pas si citoyenne...

Lors de la commission permanente du 27 avril dernier, échanges surréalistes entre Mme Christine Gonzato-Roques, élue de la majorité, à Mme Baya Kherkhach qui demande quelques précisions concernant "la consultation citoyenne" organisée au sujet du revenu de base :

- "Qui a participé à cette consultation car nous n'avons eu aucune information sur le sujet ? Comment se fait-il que seulement une petite centaine de réponses aient été collectées ?"

- "Certains départements qui participent à ce dispositif ont choisi de faire une consultation large, nous avons choisi de faire une consultation plus qualitative..."

Le questionnaire a donc été distribué et rempli par des groupes identifiés et choisis par la majorité départementale. Une interprétation de la "consultation citoyenne" particulièrement ouverte et démocratique donc...

Une vision trop étroite.

Actuellement sont réalisés des travaux de réaménagement de la traversée de Pont-des-sables à Fourques-sur-Garonne. Or, il semblerait que la voie, aujourd'hui quasi terminée, soit finalement trop étroite pour permettre aux poids-lourds et aux engins agricoles de circuler. Un "détail" sur cet axe économique majeur, n'est-ce pas ?

8000 euros, ça fait réfléchir !

Alors même que le Président Camani ne souhaite pas expérimenter le revenu de base dans le département, le Conseil Départemental participe au financement de l'étude de faisabilité lancée actuellement à hauteur de 8 000 euros, "Cela a le mérite de faire réfléchir les Lot-et-Garonnais sur la place du travail et de l'engagement citoyen" selon les élus de la majorité départementale. 8000 euros c'est donc le prix que coûte aux contribuables Lot-et-Garonnais la chance de "réfléchir"...

Budget 2018 : fin des ambitions pour le Département !

Après les difficultés de l'année 2017 et malgré le déni continu de la majorité départementale, le budget 2018 vient malheureusement entériner la fin des ambitions pour le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne.



DR

Avec une enveloppe d'aide aux collectivités toujours plus réduite (30% de baisse pour cette année), des régimes de subventions en matière culturelle et sportive toujours plus limités et un volume d'investissement ramené au strict minimum (niveau historiquement bas en ce qui concerne les

investissements "voirie"), le Département voit progressivement ses capacités d'action disparaître.

Certes, la hausse de la fiscalité imposée par la majorité départementale aux contribuables Lot-et-Garonne en 2017 et le recul des interventions du Conseil Départemental permet péniblement de stabiliser le budget 2018. **Mais, force est de constater que le contexte s'alourdit et que la situation budgétaire départementale est loin d'être rassurante.**

La majorité départementale continue pourtant de s'enfermer dans le déni au lieu de chercher des solutions de gestion pérennes pour notre collectivité. Attendre le secours de l'Etat - même s'il faut reconnaître qu'à ce jour, il n'assume toujours pas sa part des dépenses sociales - ne suffira pas à garantir l'action du Département pour les années à venir. **Or, le Département est un échelon important pour le développement de notre territoire.**

Camani a dit...

« En 2018, nous aurons atteint l'objectif, engagé en 2015, de réduction de 5 % du nombre d'agents départementaux tout en préservant la qualité du service public. » Courrier aux Maires de Lot-et-Garonne, 26 avril 2018.

Si on s'en tient aux tableaux des emplois fournis en 2015 et 2018 par la majorité départementale, cette déclaration est complètement fausse. En effet, le nombre d'agents titulaires* entre 2015 et 2018 diminue seulement de 2 %. Si on ajoute à cela les agents contractuels, la variation entre 2015 et 2018 n'est plus que de - 0,8 %. Intox donc !

Pierre Camani oublie également de préciser, qu'après avoir embauché une série d'agents catégorie A en 2015, la réduction des effectifs se fait aujourd'hui principalement chez les fonctionnaires de catégorie C, c'est-à-dire les agents "opérationnels" de la collectivité... ceux qui garantissent la "qualité du service public".

* en équivalent temps plein (ETP)

Ligne ferroviaire Agen-Perigueux : suite au rapport Spinetta, les élus s'engagent pour son maintien.

Face à la menace qui plane sur l'avenir des « petites lignes » ferroviaires, jugées trop coûteuses par le rapport Spinetta, les différents élus lot-et-garonnais ont réaffirmé leur attachement et l'importance de la ligne Agen-Périgueux pour le territoire.



Conseillers départementaux, conseillers régionaux, membres du bureau de l'Amicale des Maires de Lot-et-Garonne, élus communautaires et municipaux, **bon nombre d'élus ont été clairs sur ce dossier : la ligne Agen-Périgueux ne doit pas fermer !**

C'est pourtant le sort que laissait entrevoir le rapport

gouvernemental de Jean-Cyril Spinetta, publié le 15 février dernier, en préconisant la fermeture des « petites lignes », pas assez rentables pour la SNCF. Pourtant, ces axes sont nombreux et un service public essentiel au développement économique de beaucoup de territoires.

C'est le cas, en Lot-et-Garonne, de la ligne Agen-Périgueux. Avec 20 dessertes par jour et 500 usagers quotidiens, cette voie est indispensable au désenclavement du département. D'autant que cette ligne serait bien plus attractive si les travaux d'entretien nécessaires étaient réalisés. Le train deviendrait ainsi, sur cette zone, plus compétitif que la route.

Aussi, sensibles à ce sujet, les élus ont tenu à rappeler, dans différentes motions adoptées ces derniers mois, l'importance de la ligne Agen-Périgueux pour le Lot-et-Garonne. Un engagement fort de l'Etat et de la SNCF Réseau est aujourd'hui attendu pour cette « petite » voie, ainsi que les financements nécessaires à sa pérennité dans le temps. Sur ce sujet, les élus devront être particulièrement attentifs au respect des engagements pris par le Premier Ministre.

Center Parc : changement de législation, quelles conséquences ?

Initialement prévu pour juin 2020, la fin du chantier du « Center Parc » qui doit voir le jour sur les communes de Pindères et Beauzac est maintenant programmée au printemps 2021. Un projet touristique de 400 cottages important pour le territoire mais qui, avec le changement de législation en 2018, pourrait s'avérer plus compliqué que prévu.

Si l'idée d'implanter en Lot-et-Garonne un Center Parc reste particulièrement intéressante et porteuse pour le territoire, la question de la vente des 400 cottages que compte le programme pose aujourd'hui quelques questions.

En effet, jusqu'en 2017, les particuliers, qui investissaient dans l'immobilier neuf locatif, bénéficiaient d'un certain nombre d'avantages fiscaux prévus par les dispositions de la loi dite « Pinel » (auparavant « loi Duflot »). **Or, si ce dispositif existe toujours, le zonage d'application pour 2018 a été réduit par l'actuel gouvernement, excluant la quasi totalité du Lot-et-Garonne de ses bénéfices.**

Certes, le chantier n'est, pour le moment, pas remis en cause. Sur ce type d'infrastructure, la plupart des cottages sont proposés à l'achat à des institutionnels (entreprises privées, banques, assurances...). Néanmoins, les



particuliers devaient initialement représenter un quart des acheteurs ciblés.

Aussi, la majorité départementale a beau se montrer rassurante, les changements opérés sur la Loi « Pinel » pourraient avoir de réelles conséquences sur le chantier Center Parc. Il ne faut donc rien négliger et espérer que ces nouveaux paramètres ne viennent pas compromettre ce projet de « Pierre et Vacances ».

Michel PERAT, Conseiller Départemental du canton de Tonneins, Maire de Clairac

Un nouveau conseiller départemental dans l'hémicycle

Conseiller départemental depuis quelques mois - suite à la démission de Jean-Pierre Moga, devenu sénateur - Michel Pérat trouve peu à peu ses marques au Département. Echanges avec cet élu dynamique qui prend son rôle très à cœur.



DR

Devenu conseiller départemental depuis seulement quelques mois, racontez-nous, comment avez-vous vécu vos premiers pas au Département ?

J'étais un peu inquiet car je ne connaissais pas encore l'hémicycle et son fonctionnement. Mais, heureusement, **j'ai bénéficié de l'aide de l'ensemble des élus du groupe "L'Avenir Ensemble". Ils m'ont très bien accueillis dans mes nouvelles fonctions et m'ont donné immédiatement ma place.**

Quelles sont les thématiques qui vous tiennent particulièrement à cœur ?

Je fais partie au sein du Conseil Départemental de deux commissions : la commission "aménagement du territoire,

infrastructures, et mobilité" ainsi que la commission "développement économique, tourisme, numérique et politiques contractuelles". Mon engagement dans ces deux commissions sera total. **Je suis particulièrement attaché au développement de notre territoire tant sur le plan économique que touristique.** Je siège d'ailleurs au titre du Conseil Départemental dans différents organismes sur ces sujets-là : Comité Départemental du Tourisme, Conseil de développement du Pays Val de Garonne Gascogne,...

Le budget 2018 a été débattu il y a quelques semaines, vous avez participé à cette séance. Qu'avez-vous pensé des échanges et du climat qui règne dans l'hémicycle ?

Tous les ans, le vote du budget d'une collectivité est un passage délicat. Le Département essaie de sortir d'une période de turbulences mais il reste fragile et dispose de peu de capacité à agir contrairement à ce que l'on veut nous faire croire. Selon moi, le débat devrait davantage prendre en compte les attentes de nos concitoyens.

Pensez-vous que le Conseil Départemental a encore un rôle à jouer dans nos territoires ?

Oui. **A mon avis, le Département reste un relais indispensable pour nos collectivités et nos concitoyens. Il a un rôle essentiel à jouer entre la grande région Nouvelle Aquitaine, les instances parisiennes et notre territoire.** Il est important pour notre développement tant économique que touristique, et doit pouvoir continuer d'initier la réalisation des infrastructures indispensables pour notre devenir.

La parole à Baya KHERKHACH...

Conseillère départementale et adjointe au Maire d'Agen en charge de la politique sociale et familiale.

« La médiatisation récente du « rapport Borloo » sur les quartiers a le mérite de mettre en lumière des territoires souvent « oubliés » de la République : nos quartiers dits « Politique de la Ville ». **Alors que ce plan n'est, à ce stade, qu'une série de propositions qui doit faire l'objet d'arbitrages, il suscite déjà de nombreuses attentes chez les acteurs et les habitants de ces territoires. Il pose également bon nombre d'interrogations : quelles seront les priorités retenues ? Quels moyens humains et financiers seront mis en œuvre ? Quelle coordination avec les dispositifs déjà existants ?**

On peut, d'ores et déjà, se réjouir que l'éducation et l'accompagnement scolaire soient affichés comme une des priorités. Néanmoins, à l'inverse, face aux problématiques majeures de sécurité et de lutte contre la délinquance, aucune véritable proposition n'apparaît à la mesure des enjeux de cohésion sociale. Or, aujourd'hui, ces questions ne peuvent faire l'économie d'une large implication de tous les acteurs présents dans ces territoires.

La question de la « politique de la ville » est essentielle dans un département rural comme le nôtre, où l'égalité territoriale devrait se décliner sous toutes ses formes. Territoire rural qui comprend trois agglomérations avec des quartiers « sensibles », notre Département offre une diversité de situations bien particulières. La déclinaison opérationnelle des engagements dans une ville moyenne comme Agen, par exemple, est un enjeu important auquel il faudra être particulièrement attentif. »